AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
CERC
FILIÈRE CONSTRUCTION
Mesurer. Anticiper.

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

Approvisionnement territorial en matériaux en Auvergne-Rhône-Alpes

Tableau de bord
SCOT
SCOT DU GRAND ROVALTAIN

Version mai 2021

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Préambule

En marge des travaux du schéma régional des carrières, la DREAL et la CERC ARA ont réalisé des panoramas de l'activité matériaux en Auvergne-Rhône-Alpes à l'échelle de la région, des départements et des SCOT.

Ils visent à améliorer les connaissances sur l'activité des carrières et de recyclage des matériaux dans la région et à faciliter l'appropriation à l'échelle locale du scénario et des orientations portés par le schéma.

Décliné à l'échelle du SCOT, ce document présente ainsi de manière synthétique :

- Les principales caractéristiques des carrières
- L'évolution des capacités autorisées dans le temps
- Les volumes de matériaux extraits*
- Une première approche de la répartition des capacités de production par zone d'enjeux
- Les ressources secondaires issues des déchets inertes du BTP*

L'état des lieux des carrières est basé sur les autorisations en date de décembre 2020, et les dernières données de production sur l'année 2019.

Les travaux territoriaux réalisés pour élaborer le schéma régional des carrières ont permis de concevoir et de formaliser une méthodologie d'analyse de ce type de données à l'échelle territoriale. Cette première version détaillée permet d'aiguiller le lecteur pour une compréhension approfondie de ce panorama.

Une version simplifiée du guide méthodologique permettant de questionner ces données est actuellement à l'étude.

**Afin de respecter la confidentialité des informations, les données sur les volumes de matériaux extraits ou de déchets inertes réceptionnés ne sont pas présentées lorsqu'il y a moins de 5 répondants aux enquêtes.*

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Caractéristiques des carrières

Sites d'extraction de matériaux

Rubrique ICPE	Nombre de sites
Source : Base des installations classées 12/2020, traitement CERC ARA	
Carrières (ICPE 25-10-1)	30
Sans objet (ICPE 25-10-2)	0
Affouillement du sol (ICPE 25-10-3)	2
Halde et terril (ICPE 25-10-4)	0

30

Carrières d'extraction dans le SCOT

Carrières prises en compte :

Les carrières incluses dans le tableau de bord sont les sites ICPE 2510-1 en fonctionnement à la date d'export de la base de données des Installations Classées (déc.. 2020). Les sites ICPE 25-10-2, 3, 4 sont présentés à titre d'information dans le tableau de gauche. Ils ne seront plus évoqués dans les autres pages. Par ailleurs, les carrières non soumises à autorisation (ICPE 25-10-5, 25-10-6) ne rentrent pas dans le champ de ce document.

Répartition des carrières par type

Répartition des capacités maximales autorisées par type de carrières

Source : Base des installations classées 12/2020, traitement CERC ARA

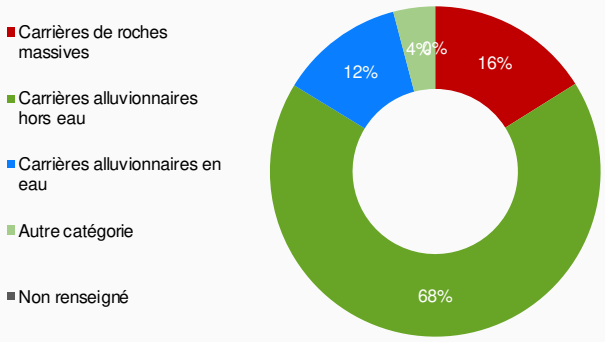

12%

des capacités maximales autorisées pour des carrières alluvionnaires en eau

14%

en moyenne dans la région AURA

Type de carrières	Nombre de sites	Production max. autorisée par an
Source : Base des installations classées 12/2020, traitement CERC ARA		
Carrières de roches massives	4	701 kt/an
Alluvionnaires hors eau	19	2 944 kt/an
Alluvionnaires en eau	4	530 kt/an
Autre catégorie	3	178 kt/an
Non renseigné	0	0 kt/an
Total	**30**	**4 353 kt/an**

Type de carrières :

Le type de carrières renvoie à la substance extraite ainsi que le mode d'extraction.

Les carrières de roches massives exploitent des roches consolidées comme les calcaires, les grès, les granites, les gneiss, les schistes, les basaltes...

Les carrières alluvionnaires exploitent des roches meubles issues de l'accumulation d'éléments provenant de l'érosion, transportés et déposés par les cours d'eau ou glaciers. L'exploitation des matériaux alluvionnaires peut être réalisée en eau ou hors eau.

Les carrières classées en "Autre catégorie" correspondent à des carrières exploitant des pouzzolanes, une roche naturelle constituée par des scories (projections) volcaniques.

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Caractéristiques des carrières

Evolution des capacités maximales autorisées par type de carrière

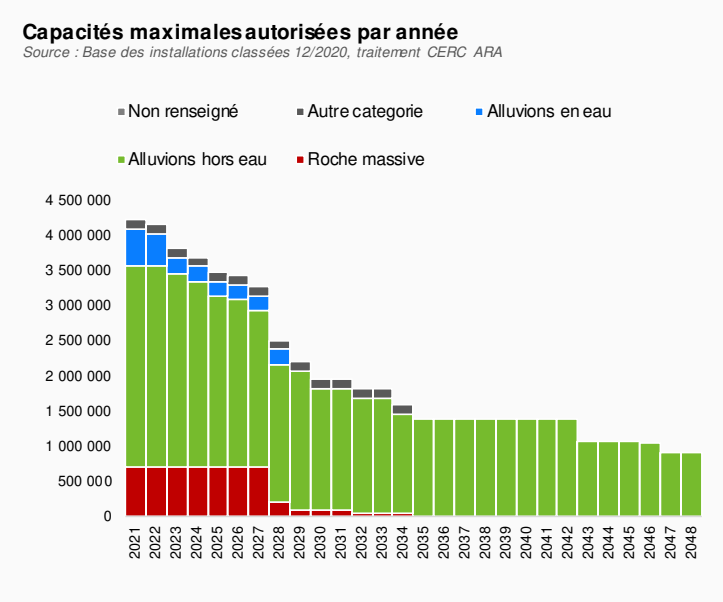

530 kt

des capacités maximales autorisées pour des carrières alluvionnaires en eau

Carrières transportant autrement que par la route*

	Nombre de sites
Source : MTE enquête annuelle carrières, traitement CERC ARA	
Par la navigation	0
Par le rail	0

Carrières transportant par navigation :

Commune	Filière d'usage principale
Source : MTE enquête annuelle carrières, traitement CERC ARA	

Carrières transportant par rail :

Commune	Filière d'usage principale
Source : MTE enquête annuelle carrières, traitement CERC ARA	

100%

des matériaux extraits transportés par la route

88%

en moyenne dans la région AURA

Mode de transport :

Mode de transport des matériaux indiqué dans l'enquête annuelle Carrière 2019 du Ministère de la Transition Ecologique.

***D'autres modes de transport que la route, le rail ou la navigation peuvent êtres présents.** En effet, l'enquête Carrière inclue une modalité « autre », pouvant correspondre à du transport par câble, tapis, convoyeurs, etc. qui ne sont pas présentés ici.

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Caractéristiques des carrières selon les filières de destination des matériaux extraits

Répartition des carrières par filière d'usage

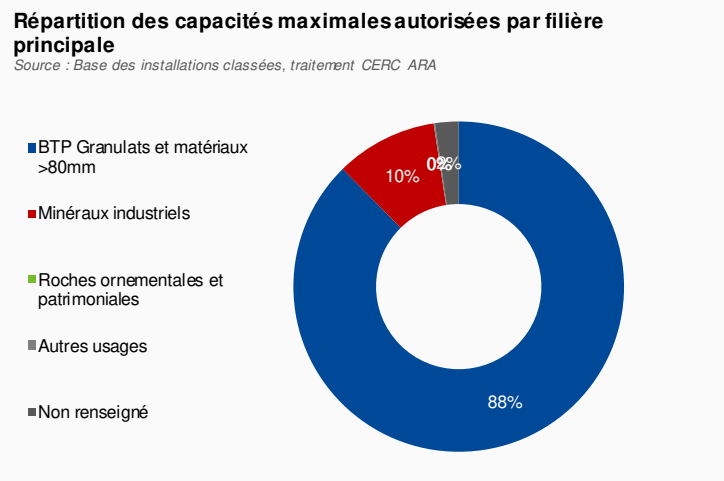

88%

des capacités maximales autorisées pour des carrières à usage BTP

78%

en moyenne dans la région AURA

Filière d'usage principale	Nombre de site	Production max. autorisée par an
Source : Base des installations classées 12/2020, traitement CERC ARA		
BTP Granulats et matériaux >80mm	24	3 814 kt/an
Minéraux industriels	4	433 kt/an
Roches ornementales et patrimoniales	0	0 kt/an
Autres usages	1	6 kt/an
Non renseigné	1	100 kt/an
Total	30	4 353 kt/an

Carrières de minéraux industriels ou de roches ornementales pouvant aussi alimenter la filière BTP :

Minéraux industriels	0	0 kt/an
Roches ornementales et patrimoniales	0	0 kt/an

Evolution des capacités maximales autorisées par filière principale

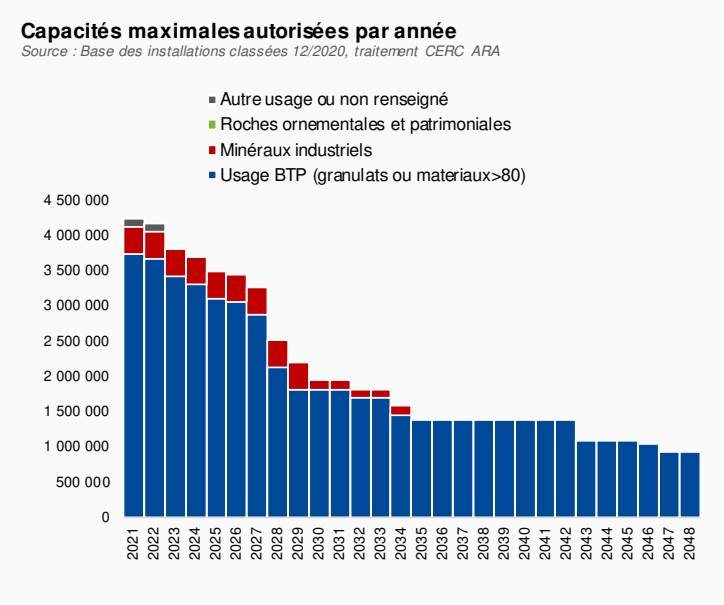

3 744 kt

des capacités maximales autorisées pour des carrières à usage BTP en 2021

Filière d'utilisation des matériaux extraits de la carrière :

Ces filières sont principalement connues par les réponses apportées par les carriers dans l'enquête annuelle Carrière obligatoire du Ministère de la Transition Ecologique. Une carrière peut alimenter plusieurs filières. Dans ce cas là, une filière principale (recevant le tonnage extrait le plus élevé) a été définie.

Les carrières pour lesquelles la filière d'usage principale n'a pas pu être définie (pas d'information dans l'enquête Carrière) ont été classées dans la modalité "Non renseigné".

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Caractéristiques des carrières alimentant la filière BTP

Evolution des capacités moyennes autorisées pour la filière BTP Granulats et matériaux >80mm

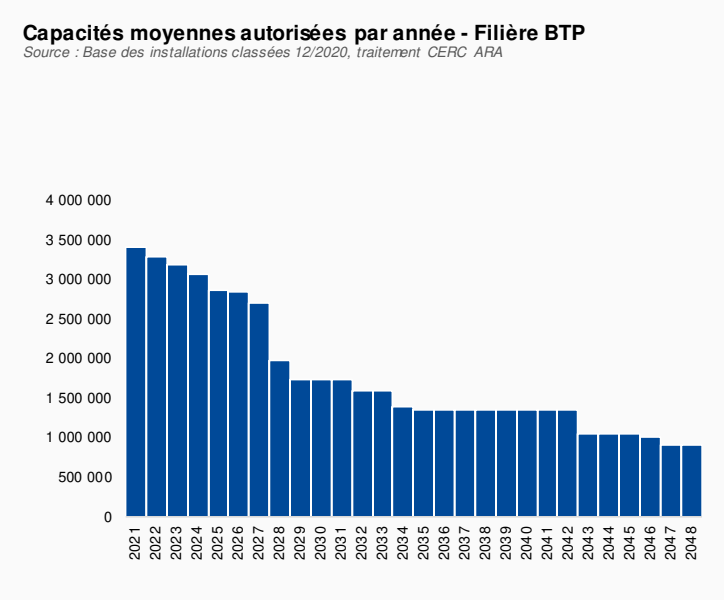

3 421 kt

des capacités moyennes autorisées pour des carrières à usage BTP en 2021

Capacité moyenne autorisée :

Capacité moyenne d'extraction par an indiquée dans l'Arrêté Préfectoral d'Autorisation.

N'étant pas une information obligatoire, elle correspond à une indication du rythme moyen d'extraction par an en année normale. Cet indicateur permet d'estimer le volume extrait dans les prochaines années de manière plus réaliste que les quantités maximales autorisées. Si la capacité moyenne n'était pas connue, la capacité maximum a été utilisée

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Tonnage de matériaux primaires extraits

Matériaux extraits de 2017 à 2019

Tonnage de matériaux extraits
Source : MTE enquête annuelle carrières, traitement CERC ARA

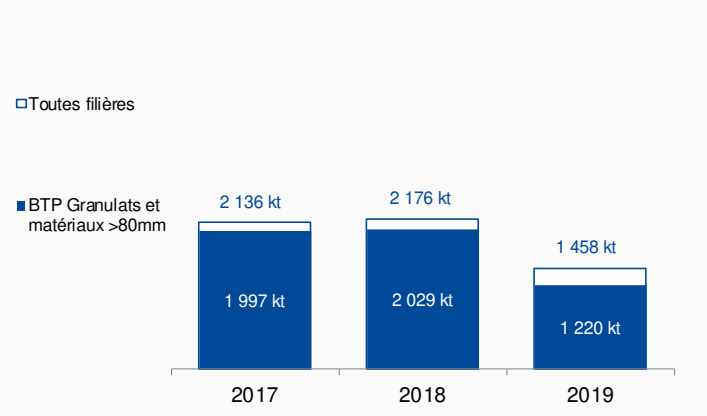

1 458 kt

de matériaux extraits en 2019

Répartition des tonnages par filière de destination des matériaux extraits
Source : MTE enquête annuelle carrières, traitement CERC ARA

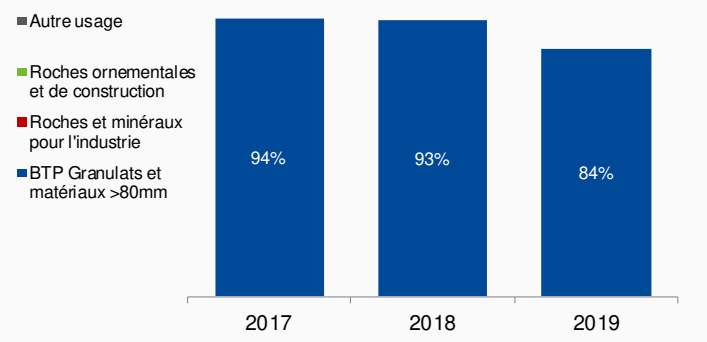

84%

des matériaux extraits à destination de la filière BTP en 2019

84%

en moyenne dans la région AURA

Historique de production des carrières - Filière principale BTP

Historique des tonnages de matériaux extraits- Filière BTP
Source : MTE enquête annuelle carrières, traitement CERC ARA

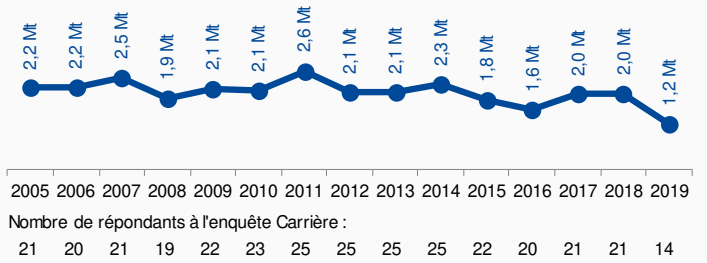

Nombre de répondants à l'enquête Carrière :

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
21	20	21	19	22	23	25	25	25	25	22	20	21	21	14

2,0 Mt

des matériaux extraits en moyenne entre 2005 et 2019

Tonnage de matériaux extraits : provenant de l'enquête annuelle Carrière. Les carriers renseignent à cette occasion les différentes filières de destination des matériaux extraits. A noter que les carrières n'ayant pas répondu une année à l'enquête Carrière n'ont pas été estimées.

Historique de production : Historique des données de production des carrières, provenant de l'enquête annuelle Carrière menée par l'Unicem jusqu'en 2016. Les carrières n'ayant pas répondu une année n'ont pas été estimées.

Les données des filières représentant moins de 5 répondants ne sont pas présentées afin de respecter la confidentialité des informations.

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Carrières BTP potentiellement en zone d'enjeux à sensibilité environnementale

Répartition des carrières de la filière BTP potentiellement en zone d'enjeux

Zones d'enjeux	Nombre de sites potentiels	Production max. autorisée par an
Source : Base des installations classées, traitement CERC ARA		
Majeur	14	2 788 kt/an
Rédhibitoire	0	0 kt/an
Pas d'enjeu majeur ou rédhibitoire	9	906 kt/an
Non renseigné	1	120 kt/an
Total	24	3 814 kt/an

0%

des capacités maximales potentiellement en zone d'enjeux à sensibilité rédhibitoire

2%

en moyenne dans la région AURA

Evolution des capacités moyennes - Filière BTP en fonction des enjeux potentiels

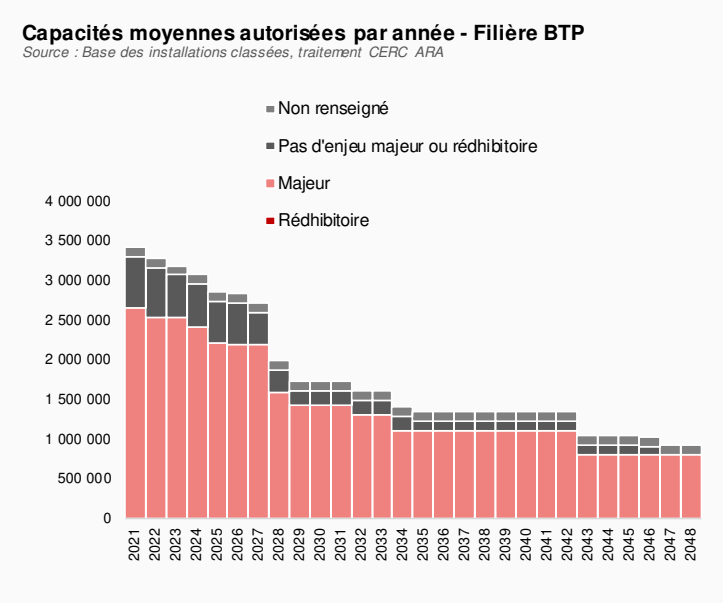

0 kt

des capacités moyennes potentiellement en zone d'enjeux à sensibilité rédhibitoire en 2021

L'identification des sites susceptibles d'impacter un enjeu majeur est réalisée de façon forfaitaire. Elle constitue une première approche sur la sensibilité potentielle du territoire aux interactions carrières/enjeux identifiés par le SRC. L'appréciation des enjeux effectivement présents se fait à l'échelle de chaque site.

Zones d'enjeux Majeur ou Rédhibitoire :

L'activité d'extraction des carrières est en interaction forte avec différents enjeux environnementaux, paysagers, agricoles ou patrimoniaux. Ces enjeux ont été identifiés par le SRC Auvergne-Rhône-Alpes, afin de connaître le niveau de protection souhaité et l'impact potentiel de ces exigences sur les autorisations préfectorales de création ou de renouvellement de carrières :

Sensibilité rédhibitoire : interdiction stricte de portée générale imposée par la réglementation de portée nationale ou particulière en vigueur ou bien impossibilité de fait liée à l'occupation ou la propriété du sol est manifestement incompatible avec l'exploitation d'un gisement. L'orientation régionale n°6 du schéma y interdit l'extraction.

Sensibilité majeure : regroupe les espaces présentant une sensibilité majeure, concernés par des mesures de protection, inventaires spécifiques ou d'autres démarches visant à signaler leur valeur. Les extractions doivent y être évitées ou réduites (voir orientations n°7 et 10 du SRC).

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Etat des lieux sur les ressources secondaires issues des chantiers de la filière Construction

Installations spécialisées dans la gestion des déchets du BTP

Type d'installation	Nombre de site
Source : Suivi des filières de gestion de déchets du BTP 2020, CERC ARA	
Sites spécialisés Déchets du BTP	29
Sites accueillant des déchets inertes	26
Plateformes de recyclage	14
Carrières accueillant en remblai	18
ISDI	2
Autre installation recevant des inertes	4
Une installation peut compter dans plusieurs catégories (plusieurs activités)	

26

installations accueillant des déchets inertes

Gisement des déchets inertes accueillis par les installations

Tonnage de déchets inertes accueillis en 2019
Source : Suivi des filières de gestion de déchets du BTP 2020, CERC ARA

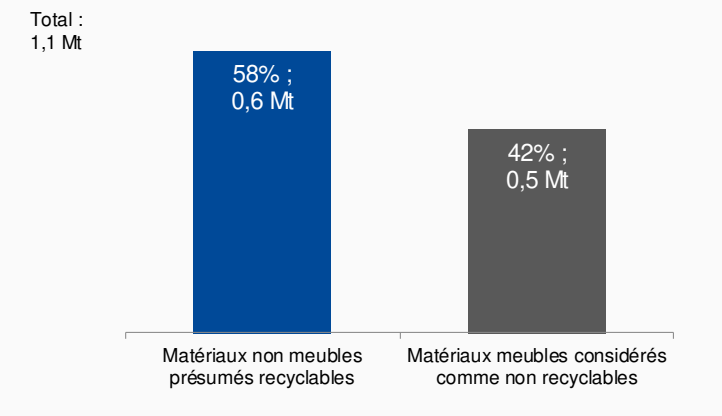

1,1 Mt

de déchets inertes reçus sur les installations

Tonnage de déchets inertes :

Tonnage de déchets inertes réceptionnés dans les installations, hors double-compte : dans le cas d'un flux de déchets inertes transitant d'une installation à une autre, son tonnage a été attribué à la dernière installation de réception.

Matériaux non meubles présumés recyclables : définis comme les graves et matériaux rocheux, les déchets d'enrobés, les bétons, les briques/tuiles/céramiques et 50% du tonnage réceptionné en mélange à minima.

Matériaux meubles considérés comme non recyclables : définis comme les terres et matériaux meubles non polluées, les boues, les autres déchets inertes et 50% maximum du tonnage réceptionné en mélange.

Les données représentant moins de 5 répondants ne sont pas présentées afin de respecter la confidentialité des informations.

Précision méthodologique sur les analyses portant sur les déchets de construction :

Ces analyses sur les ressources secondaires issues des chantiers proviennent de l'observatoire Déchets du BTP, mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la DREAL, l'Ademe, les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics (FRTP, UNICEM, FFB, CAPEB, FEDEREC, FNADE) et la CERC ARA, dans le cadre du suivi des indicateurs Déchets du BTP du SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour plus d'information : Suivi 2020 des filières de gestion des déchets du Bâtiment et des Travaux Publics en Auvergne-Rhône-Alpes

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Etat des lieux sur les ressources secondaires issues des chantiers de la filière Construction

Traitement des déchets inertes accueillis

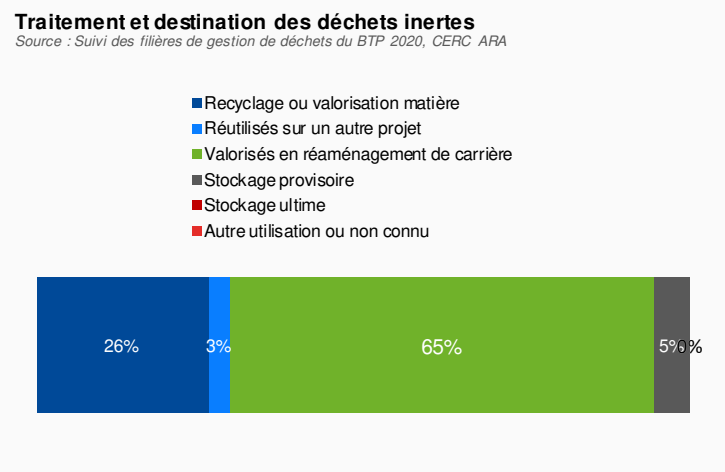

95%

recyclés, réutilisés ou valorisés en carrière

86%

en moyenne dans la région AURA

Potentiel de recyclage vs l'extraction en 2019

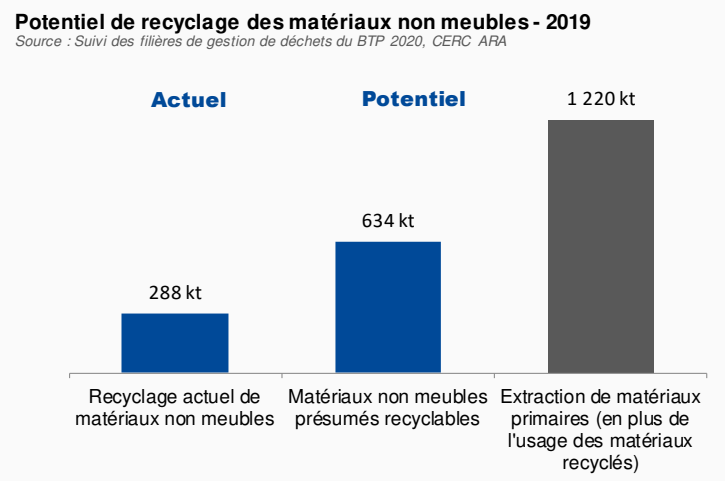

288 kt

recyclés en 2019

Installations pouvant fermer d'ici les 10 prochaines années

(hors extension / renouvèlement des autorisations et installations d'un nouveau site)

Installations	Nombre de site	Tonnage d'inertes à réorienter*
Source : Suivi des filières de gestion de déchets du BTP 2020, CERC ARA		
Carrières acceptant pour remblai	9	406 kt/an
ISDI	1	n.c
Autre installation reçevant des inertes	1	n.c
Toutes installations reçevant des inerte	11	485 kt/an
**Tonnage maximum autorisé par an pour les ISDI, tonnage réceptionné en 2019 pour les carrières*		

485 kt/an

à potentiellement réorienter d'ici 10 ans

Installations pouvant fermer d'ici les 10 prochaines années :

La durée de vie des installations indiquée par les exploitants dans l'enquête Déchet de la CERC ARA reprend principalement la date d'échéance de leur Arrêté Préfectoral. La prospective sur les capacités d'accueil est donc réalisées en l'état actuel des autorisations et ne prend pas en compte les demandes de prolongation qui seront déposées dans les prochaines années. Le SRADDET ainsi que le Schéma Régional des Carrières étant plutôt favorables au prolongement des sites encore exploitables, les potentielles fermetures évoquées ne sont pas à considérer au sens strict et ne correspondent qu'à l'arrivée à échéance de l'autorisation actuelle.

Les données des filières représentant moins de 5 répondants ne sont pas présentées afin de respecter la confidentialité des informations.

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Annexe :

Liste des carrières - SCOT DU GRAND ROVALTAIN

Nom	Code Etablissement	Commune	Cmax (kt/an)	Echéance	Filière principale	Substance extraite
CEMEX "Châteaubourg"	0006100385	Châteaubourg	500 kt	2028	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	CALCAIRES
BONNARDEL T.P - Saint Peray	0006100455	Saint-Péray	100 kt	2029	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	GRANITE et GRANULITE
CEMEX "Alixan"	0006100484	Alixan	200 kt	2025	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
CHEVAL GRANULATS - Alixan	0006100485	Alixan	72 kt	2032	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
BONNARDEL T.P - Alixan	0006100486	Alixan	56 kt	2032	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
GRANULATS VICAT - CA Bourg les Valence	0006100522	Châteauneuf-sur-Isère	800 kt	2049	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
GUINTOLI	0006100530	Chabeuil	100 kt	2023	Non renseigné	MAT. SILICO CALCAIRE
ROFFAT - Chantemerle	0006100531	Chantemerle-les-Blés	40 kt	2046	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO ARGILEUX
ROFFAT (ex MBTP BOSVET)	0006100532	Chantemerle-les-Blés	50 kt	2027	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
CHEVAL GRANULATS - Chateaudouble	0006100535	Châteaudouble	45 kt	2035	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	CALCAIRES
BARD FRERES SARL ST IZIER	0006100560	Châtillon-Saint-Jean	120 kt	2024	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
BARD FRERES SARL LA REGUINELLE	0006100561	Châtillon-Saint-Jean	110 kt	2028	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
CEMEX "Etoile" Carriere	0006100598	Étoile-sur-Rhône	210 kt	2029	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
BONNARDEL T.P - Genissieux	0006100615	Génissieux	70 kt	2021	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
SIBELCO FRANCE - Hostun "Merles Nord"	0006100627	Hostun	110 kt	2035	Minéraux industriels	SABLE SILICEUX OU SILICO-CALCAIRE (Correcteur pour béton)
FAYOL SAS	0006100630	Larnage	20 kt	2035	Minéraux industriels	FELDSPATHS
DELMONICO DOREL "Larnage"	0006100631	Larnage	48 kt	2021	Minéraux industriels	FELDSPATHS
ROFFAT (ex MBTP BOSVET)	0006100645	Mercurol-Veaunes	120 kt	2027	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
ROFFAT - Mercurol "Bellevue"	0006100647	Mercurol-Veaunes	120 kt	2049	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	SABLES ET GRAVIERS ALLUVIONNAIRES
ROFFAT - Mercurol "Les Lots"	0006100652	Mercurol-Veaunes	120 kt	2047	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
CHEVAL GRANULATS - Montchenu	0006100658	Montchenu	32 kt	2035	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
ASTIC ANDRE S.A.R.L.	0006100710	La Roche-de-Glun	6 kt	2022	Autre usage	MAT. SILICO CALCAIRE
CHEVAL GRANULATS (ex SECO)	0006100726	Saint-Marcel-lès-Valence	300 kt	2043	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
BUDILLON RABATEL (BRCM) CA	0006100734	Saint-Paul-lès-Romans	149 kt	2028	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
ONYX ARA Chatuzange	0006106990	Chatuzange-le-Goubet	4 280 kt	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
ONYX ARA Chatuzange	0006106990	Chatuzange-le-Goubet	4 280 kt	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
CHEVAL GRANULATS (ex SECO Upie)	0006108228	Upie	250 kt	2023	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	SABLES ET GRAVIERS ALLUVIONNAIRES
CHEVAL GRANULATS - Chabeuil Gachet	0006110091	Chabeuil	45 kt	2026	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
LAFARGEHOLCIM GRANULATS Les lilas	0010300114	Châteauneuf-sur-Isère	60 kt	2022	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	MAT. SILICO CALCAIRE
CHEVAL GRANULATS - Bourg de Peage Mondy	0010300137	Bourg-de-Péage	235 kt	2034	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	QUARTZ (Galets ou Filons)
Benjamin TERRASSE TP	0010300179	Upie	10 kt	2025	Usage BTP (granulats ou materiaux>80)	SABLES ET GRAVIERS ALLUVIONNAIRES
SIBELCO FRANCE - Hostun " Merles Sud"	0010300246	Hostun	255 kt	2030	Minéraux industriels	SABLE SILICEUX OU SILICO-CALCAIRE (Correcteur pour béton)

© CERC Auvergne-Rhône-Alpes

Tableau de bord réalisé par la CERC Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien financier de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté Égalité Fraternité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

Et avec le concours de ses membres de Droit :

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES — FFB AUVERGNE RHONE-ALPES — CAPEB AUVERGNE - RHÔNE-ALPES — LES TRAVAUX PUBLICS FÉDÉRATION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES — UNICEM AUVERGNE-RHÔNE-ALPES — RÉGION LYONNAISE FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS

...de ses membres Adhérents :

AQC Lyon
AURA HLM
BTP Banque Lyon
CCI région Auvergne-Rhône-Alpes
CCI Savoie
CRPI Auvergne
DDT 01
DDT 03
DDT 07
DDT 15
DDT 26
DDT 38
DDT 42
DDT 43
DDT 63
DDT 69
DDT 73
DDT 74
Fédération du BTP 01
Fédération du BTP 03
Fédération du BTP 26/07
Fédération du BTP 38
Fédération du BTP 42
Fédération du BTP 43
Fédération du BTP 63
Fédération du BTP 69
Fédération du BTP 73
Fédération du BTP 74
Fédération des SCOP BTP Auvergne-Rhône-Alpes
FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle Habitat FFB AURA
Métropole de Lyon
Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes
Routes de France Auvergne-Rhône-Alpes
UNGE Rhône-Alpes
UNTEC Rhône-Alpes Auvergne

...et de ses partenaires :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes — ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

...et du GIE Réseau des CERC :

GIE RÉSEAU DES CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES CERC — FILIÈRE CONSTRUCTION — Mesurer. Anticiper.

CERC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
04-72-61-06-30
contact@cercara.fr | www.cercara.fr
Suivez-nous : @cerc_ara

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L122-4) et constitue une contre façon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.122-5 les copies ou reproduction sont strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à la quelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articlesL122-10aL122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.